

# Recyclage- Préparation à l'habilitation électrique - Personnel Électricien

## Public concerné :

Toutes personnes ayant à réaliser des travaux, des interventions, des opérations ou des consignations en Basse Tension.

## Prérequis :

Avoir participé à la formation initiale.

Avoir des compétences en électricité dans le domaine de la Basse Tension, résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Différencier les grandeurs électriques.

Identifier les équipements électriques .

Lire un schéma électrique.

## Objectifs :

Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux, interventions et consignations en basse tension.

Savoir identifier les différents types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain.

Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.

Savoir se protéger durant les opérations.

Être capable de mettre en oeuvre les procédures de réalisation d'opérations, de travaux ou de consignation en basse tension.

## Sanction :

Résultats attendus à l'issue de la formation :

- Réaliser en toute sécurité des opérations et interventions d'ordre électriques.

Modalité d'obtention :

- Délivrance d'une attestation - Avis d'habilitation.

Durée de validité : 3 ans.

---

## Contenu de la formation :

### Module Tronc commun :

- ▶ Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- ▶ Donner les noms et les limites des différents domaines de tension.
- ▶ Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension. \* Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- ▶ Identifier les limites et les zones d'environnement.
- ▶ Décrire le principe d'une habilitation.
- ▶ Donner la définition des symboles d'habilitation.
- ▶ Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- ▶ Préciser les rôles de chacun.
- ▶ Différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser.
- ▶ Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique.
- ▶ Analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées.
- ▶ Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification et d'absence de tension (VAT).
- ▶ Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- ▶ Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques.
- ▶ Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- ▶ Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés.
- ▶ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
- ▶ Assurer la surveillance électrique de l'opération.
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- ▶ Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- ▶ Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

### Module BR :

Recyclage- Préparation à  
l'habilitation électrique -  
Personnel Électricien

# Recyclage- Préparation à l'habilitation électrique - Personnel Électricien

## (suite)

- ▶ Citer les différentes interventions BT générales et les INTERVENTIONS BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine.
- ▶ Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- ▶ Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique.
- ▶ Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- ▶ Respecter les consignes données par le chargé d'exploitation électrique.
- ▶ Rendre compte de son activité.
- ▶ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux INTERVENTIONS BT.
- ▶ Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- ▶ Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité, etc.).
- ▶ Rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT.
- ▶ Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT.
- ▶ Organiser, délimiter et signaler la zone des interventions BT.
- ▶ Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcé BT - zone 4 - (mise en place de nappe isolante, etc.).
- ▶ Respecter et faire respecter les procédures d'INTERVENTION BT pour une réalisation en sécurité.
- ▶ Décrire les opérations de consignation et les documents associés.
- ▶ Réaliser les opérations de consignation.
- ▶ Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir.
- ▶ Effectuer une opération de dépannage.
- ▶ Effectuer une opération de mesurage et essai.
- ▶ Réaliser les opérations de connexion et déconnexion en présence ou non de tension.
- ▶ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

### **Module Exécutant et chargé de travaux hors tension en basse tension(B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai) :**

- ▶ Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique.
- ▶ Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique.
- ▶ Respecter les instructions données par le chargé de travaux.
- ▶ Rendre compte de son activité.
- ▶ Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires ;
- ▶ Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique ou par le chargé de consignation.
- ▶ Rendre compte de son activité.
- ▶ Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun, etc.).
- ▶ Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux.
- ▶ Organiser, délimiter et signaler la ZONE DE TRAVAIL. (Pour B2 et B2V).
- ▶ Éliminer un risque de présence de tension dans la zone de voisinage renforcée BT - zone 4 - (mise en place de nappe isolante, etc.). (Pour B1V et B2V).
- ▶ Respecter la zone de travail.
- ▶ Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- ▶ Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de travail), ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).
- ▶ Rédiger les documents applicables dans le cadre des travaux (pour les chargés de travaux).
- ▶ Vérifier et compléter l'attestation de première étape de consignation.
- ▶ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant aux ESSAIS.
- ▶ Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux.
- ▶ Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés.
- ▶ Identifier les ouvrages ou les installations et les zones d'environnement objet des travaux
- ▶ Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- ▶ Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité
- ▶ Effectuer des travaux hors tension avec ou sans la présence de pièces nues sous tension.
- ▶ Effectuer la deuxième étape de consignation.
- ▶ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.
- ▶ Énoncer les instructions de sécurité spécifiques aux ESSAIS (pour B2V Essai).
- ▶ Respecter et faire respecter les Instructions de sécurité.

# Recyclage- Préparation à l'habilitation électrique - Personnel Électricien

**(suite)**

**Module BC :**

- ▶ Énoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT.
- ▶ Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux.
- ▶ Rédiger les documents pouvant être utilisés lors d'une consignation.
- ▶ Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires.
- ▶ Identifier le chargé de travaux et échanger les informations nécessaires.
- ▶ Décrire les opérations de consignation.
- ▶ Réaliser la consignation en une étape et la consignation en deux étapes sur différents types de matériels.
- ▶ Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.